

Frais.

Commissaire.—1 journée avant son départ pour St. Sylvestre.....	£2 10 0	
4 jours à voyager à et de St. Sylvestre et y demeurer	10 0 0	
1 journée à examiner la copie pour l'orateur, etc.	2 10 0	
Transport, 40 milles pour aller.....	2 0 0	
Do pour revenir.....	2 0 0	
		£19 0 0
Greffier.—7 jours du 23 décembre au 29, inclusive-ment	£7 0 0	
Copie pour l'orateur à 6d. par 100 mots	2 15 0	
Livres et papeterie	0 10 0	
Impression des sommations	0 7 6	
		£10 12 6
Huissier		4 10 0
Témoins.—George McCrea.....	0 5 0	
Patrick Gormley.....	0 7 6	
James McCullough	0 10 0	
James Mullavey.....	0 10 0	
Laurent Paquet	0 12 0	
Wm. Hopkins.....	0 7 6	
Olivier Grégoire.....	0 15 0	
Luke Mullen	0 5 0	
Patrick Monaghan.....	0 5 0	
Wm. Monaghan.....	0 5 0	
		£4 2 0
		£38 4 6

APPENDICE A.

Correspondance relative aux frais, mentionnée dans les minutes des procédés en vertu de la commission pour prendre les témoignages dans l'affaire de l'élection contestée pour le comté de Lotbinière.

QUEBEC, 7 décembre 1854.

Monsieur,—A la suggestion de l'honorable procureur-général Est, je prends la liberté d'attirer votre attention sur la nécessité qu'il y a que mes frais, et ceux de M. Hearn, greffier de la commission pour prendre les témoignages dans l'affaire de la dernière élection contestée de Mégantic, soient payés par le gouvernement.

La dissolution du dernier parlement (acte du gouvernement) ayant libéré les parties contestantes de toute responsabilité relativement à ces frais, nous avons pétitionné l'assemblée législative pour être payés, et l'affaire ayant été référée au comité des dépenses contingentes, ce comité a approuvé nos comptes et fait un rapport favorable, mais, considérant qu'il n'y a point de fonds spécial approprié pour cet objet, a refusé de recommander ces comptes comme contingents ordinaires, laissant au gouvernement, je présume, à s'en occuper.

La commission n'ayant pu en premier lieu être exécutée par suite de la violence employée par certaines personnes dans le township de Leeds, je fus